

FA-S6 est un mélange de béton de réparation, pré ensaché, haute performance, pour réparations de faible profondeur. Il est un mélange de béton de réparation, haute performance, préalablement mélangé et ensaché en usine. Il contient du ciment Portland, un agent entraîneur d'air, des cendres volantes, des fibres synthétiques, de la pierre 6 mm (¼ po) ainsi que d'autres additifs soigneusement choisis.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Air entraîné fournissant une haute résistance aux cycles de gel-dégel ainsi qu'à l'écaillage dû aux sels de déglacage
- Formulé avec des granulats naturels fins et grossiers de densité normale, non-réactifs afin d'éliminer toute réaction alkali-granat potentielle (RAG)
- Propriétés durci semblables à celles du béton conventionnel, donc parfaitement compatible à la plupart des substrats de béton à réparer
- Excellente pompabilité
- Excellente maniabilité et qualité de finition
- Très faible ressuage
- Résistance élevée aux attaques des sulfates
- Faible perméabilité
- Faible retrait
- Améliore le rendement des systèmes de protection cathodique
- Compatible avec l'utilisation d'inhibiteurs de corrosion *
- Le système de management régissant la fabrication de tous les produits KING est certifié ISO 9001 : 2015

* Pour plus d'informations concernant l'utilisation d'inhibiteur de corrosion avec le FA-S6 veuillez communiquer avec votre Représentant technique KING.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES EN OPTION

INHIBITEUR DE CORROSION

FA-S6 CI

- L'inhibiteur de corrosion protège les armatures en acier et les autres métaux incorporés dans le béton de la corrosion induite par la carbonatation ou les chlorure
- L'inhibiteur de corrosion pré-mélangé fournit le dosage approprié pour augmenter la protection contre la corrosion

UTILISATIONS

- Réparation de profondeur partielle pour les poutres, les colonnes, les intrados et les dalles en béton sur les ponts, les stationnements multi-étagés, les balcons ou toutes autres structures en béton
- Protection par courant induit pour les nouvelles constructions et la réhabilitation de structures existantes
- Protection par anodes galvaniques pour les nouvelles constructions et la réhabilitation de structures existantes
- Mettre en place le FA-S6 à une épaisseur minimale de 25 mm (1 po)
- Pour des réparations en pleine profondeur ou sur les rebords de balcons d'une longueur dépassant 1 m (3 pi), se référer au FA-S10

PROCÉDURES

Préparation de la surface : Toute surface destinée à entrer en contact avec le FA-S6 doit être exempte de toute trace de saleté, d'huile, de graisse ou d'autres substances étrangères susceptibles de nuire à l'adhérence du béton. Enlever le béton altéré ou détérioré et s'assurer que la surface d'application soit suffisamment rugueuse. Dégager derrière toute barre d'armature corrodée un espacement minimal de

25 mm (1 po). Le périmètre de la surface à réparer doit être coupé à l'aide d'une scie à une profondeur minimum de 20 mm (¾ po). Nettoyer la section à réparer avec de l'eau potable et saturer la surface en prenant soin d'y enlever le surplus d'eau libre (SSS).

Malaxage : Le malaxage mécanique du FA-S6 à l'aide d'un malaxeur à béton à tambour, malaxeur à mortier ou d'une perceuse/mélangeur est requis. Ne pas malaxer le FA-S6 manuellement. **Verser 2,5 L (0,66 gallon US) d'eau dans le malaxeur** et introduire lentement le contenu entier du sac de FA-S6. Si l'affaissement ciblé n'est pas obtenu après le dosage en eau initial, rajouter lentement de l'eau, sans en dépasser la teneur **maximale recommandée de 3,0 L (0,80 gallon US) par sac de 30 kg (66 lb)**, dans le malaxeur en mouvement. Continuer le malaxage pendant 3 minutes et n'arrêter seulement que lorsqu'un mélange consistant et homogène a été obtenu.

Mise en place : Le mélange et le substrat doivent être maintenus à une température entre 5 °C (40 °F) et 30 °C (86 °F) jusqu'à la prise finale du matériau. Ne pas placer le FA-S6 lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F), se référer à ACI 306, « Guide to Cold Weather Concreting ». Par temps chaud, il est possible de substituer une partie de l'eau de gâchage par de la glace afin de refroidir le mélange et allonger le temps de mise en place. Lorsque la température ambiante est supérieure à 30 °C (86 °F), se référer à ACI 305, « Guide to Hot Weather Concreting ».

Couler uniformément et consolider le matériau à l'aide d'un vibreur à béton, d'une truelle d'acier, de bois, ou encore d'un bourroir, en respectant l'ACI 309 R « Guide to Consolidating Concrete ». Il faut s'assurer que le matériau comble tous les vides et enrobe totalement les barres d'armatures de la zone à réparer, et ce sans engendrer de ségrégation. Dans le cas d'une dalle, faire la finition de surface à l'aide d'une truelle de bois ou de magnésium.

MÛRISSEMENT

Le mûrissement est essentiel à l'optimisation des propriétés physiques du béton et à la réduction du retrait plastique. Le mûrissement s'effectue à l'aide d'une cure humide qui doit débuter dès la prise initiale et doit être réalisé selon le guide ACI 308 « Guide to Curing Concrete ». Une cure humide doit être d'une durée minimale de 7 jours. Alternativement, appliquer une cure humide de 24 heures et appliquer un produit de cure à base d'eau en conformité avec la norme ASTM C 309. Le mûrissement est particulièrement important lorsque l'assèchement de la surface est rapide, par exemple par temps chaud, sec et venteux.

DONNÉES TECHNIQUES

Les données suivantes représentent les valeurs caractéristiques obtenues en conditions de laboratoire. Les résultats obtenus en chantier peuvent différer.

MASS VOLUMIQUE

ASTM C 39 2359 kg/m³ (147 lb./pi³)

RÉSISTANCE À LA COMPRESSION *

ASTM C 39

1 jour	15 MPa (2175 psi)
3 jours	30 MPa (4350 psi)
7 jours	35 MPa (5075 psi)
28 jours	45 MPa (6500 psi)

RÉSISTANCE EN FLEXION

ASTM C 78

7 jours	5,7 MPa (825 psi)
28 jours	6,6 MPa (955 psi)

VOLUME D'AIR

ASTM C 457 4,0 - 9,0 %

MODULE D'ÉLASTICITÉ

ASTM C 469

28 jours 28,2 GPa (4,09 x 10⁶ psi)

COEFFICIENT DE POISSON

ASTM C 469

28 jours 0,24

RÉSISTANCE À L'ADHÉRENCE

CSA A23.2-6B (MODIFIÉ)

28 jours 1,72 MPa (250 psi) *

ADÉRENCE PAR RÉSISTANCE AU CISAILEMENT

ASTM C 882

1 jour	8,3 MPa (1200 psi)
7 jours	15,9 MPa (2300 psi)

RETRAIT DE SÉCHAGE UNIAXIALE

ASTM C 157

3 jours	140 µm/m
28 jours	460 µm/m
60 jours	570 µm/m

ABSORPTION

ASTM C 642 7,0 %

VOLUME MAXIMUM DES VIDES PERMÉABLES

ASTM C 642 15,0 %

RÉSISTANCE AUX CYCLES DE GEL-DÉGEL

ASTM C 666 100 %

(Excellent facteur de durabilité)

RÉSISTANCE À L'ÉCAILLAGE EN PRÉSENCE DE SELS DE DÉGLAÇAGE

ASTM C 672

50 cycles 0,25 kg/m² (0,05 lb./pi²)

PÉNÉTRABILITÉ AUX IONS CHLORES

ASTM C 1202 1500 Coulombs

RÉSISTIVITÉ ÉLECTRIQUE

8000 Ω•cm

* Essai d'adhérence obtenu en chantier par un laboratoire indépendant. La rupture à l'arrachement s'est effectuée dans le substrat.

RENDEMENT

Sac de 30 kg (66 lb.) donne environ 0,014 m³ (0,5 pi³).

EMBALLAGE

Le FA-S6 est emballé dans des sacs à triple doublure de 30 kg (66 lb.), enveloppés sur des palettes en bois. Tous les produits KING peuvent être emballés pour satisfaire aux exigences spécifiques de chaque ouvrage.

ENTREPOSAGE ET DURÉE DE CONSERVATION

L'entreposage doit se faire dans un endroit sec et protégé des intempéries. Les sacs non-ouverts ont une durée de conservation de 12 mois.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Le FA-S6 est fabriqué à base de ciment Portland. Le port d'équipements de sécurité utilisés pour la manutention de produits à base de ciment est donc recommandé : gants de caoutchouc, masque anti-poussière et lunettes de sécurité. Les fiches de donnée de sécurité peuvent être fournies sur demande.

Garantie : Ce produit est conçu pour procurer le rendement prescrit dans la présente fiche technique. Si toutefois il est utilisé dans des conditions autres que celles pour lesquelles il est destiné, ou s'il est utilisé d'une façon contraire aux recommandations prescrites dans la présente fiche technique, il risque de ne pas procurer le rendement prescrit aux présentes. Ce qui précède remplace toute autre garantie, déclaration ou condition, exprès ou tacites, y compris, sans s'y limiter, toute condition ou garantie implicite de qualité marchande et de conformité à un usage particulier, ainsi que toute garantie ou condition offertes en vertu de lois applicables ou autrement ou découlant de la conduite habituelle ou des pratiques du commerce établies. [REV.0013_2459297.5]